



**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 13 avril 2026**

L'an deux mil vingt six, le 13 avril, à 18h30, les membres du Conseil Municipal convoqués le 7 avril 2026, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Frédéric DARBON, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19 Frédéric DARBON, Isabelle SAUVAGE, Jean-Luc VALLET, Virginie GUEY, Marie LADENISE, Didier SERVOISE, Annie KAISER, Alexandre JAYAT, Candide ABALAIN, Vincent GENRE, Corinne SERVOISE, Nicolas DARBON, Thierry PASQUIN, Patrick DELETANG, Elisabeth GANDEMER, Pierre ROBIN, Vanessa GAUTIER, Patrick ETESSE, Christophe DAMOUR.

Absents avec pouvoir : 2 Karim LACARNE a donné pouvoir à Isabelle SAUVAGE, Olivier TASTE a donné pouvoir à Nicolas DARBON.

Absents non représentés : 2 Martine ROUX, Sandra DEDIEU.

Votants : 21 A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Nicolas DARBON.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

**Délibération n° 2026-24  
Election des délégués de la commune au Conseil d'Administration de  
l'association « Chants et notes de Choisille et d'Oé »**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le conseil municipal doit élire, parmi ses membres, les délégués au Conseil d'Administration de l'association « Chants et Notes de Choisille et d'Oé », conformément à l'article 6 des statuts de l'association.

L'élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Il convient de désigner 2 délégués représentants la Commune de Chanceaux-sur-Choisille.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, le vote a lieu au bulletin secret lorsqu'il convient de procéder à une nomination ou désignation. En vertu du même article, le conseil municipal peut néanmoins décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré :

-DECIDE, A L'UNANIMITE, de ne pas procéder au scrutin secret et de procéder aux désignations des membres par un vote à main levée.

*Les 2 candidats au poste de membres titulaires, après un vote à main levée, ont obtenu :*


- Vincent GENRE: 15 VOIX POUR (5 abstentions : Patrick DELETANG, Elisabeth GANDEMER, Vanessa GAUTIER, Patrick ETESSE, Christophe DAMOUR, ne prend pas part au vote : Pierre ROBIN)
- Nicolas DARBON : 15 VOIX POUR (5 abstentions : Patrick DELETANG, Elisabeth GANDEMER, Vanessa GAUTIER, Patrick ETESSE, Christophe DAMOUR, ne prend pas part au vote : Pierre ROBIN)

-DESIGNE les membres du conseil municipal, élus à main levée à la majorité absolue, pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association « Chants et Notes de Choisille et d'Oé » :

- M. Vincent GENRE
- M. Nicolas DARBON

Le Secrétaire de séance,

Nicolas DARBON.



Pour extrait certifié conforme,  
Chanceaux-sur-Choisille, le 13 avril 2026,

Le Maire,

Frédéric DARBON.



*Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :*

- date de sa réception en Préfecture d'Indre-et-Loire,*
- date de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).*